



A Solenis Company

# Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## TASKI Sprint Spitfire Plus

Révision: 2024-01-02

Version: 01.2

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TASKI Sprint Spitfire Plus

UFI: KQYG-D1MJ-C00K-5JKE

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation du produit:

Nettoyant pour surfaces dures.  
Uniquement pour usage professionnel.

##### Utilisations déconseillées:

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

#### SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE\_SWED\_PW\_11\_1  
AISE\_SWED\_PW\_19\_1

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssebroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

#### Coordonnées

Diversey Belgique  
Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777  
E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)  
Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245  
Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)

#### 2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention.

#### Mentions de danger :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
2-butoxyéthanol	203-905-0	111-76-2	01-211947510 8-36	Toxicité aiguë - Inhalation, Catégorie 3 (H331) Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315)		3-10

## TASKI Sprint Spitfire Plus

				Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)	
carbonate de sodium	207-838-8	497-19-8	01-211948549 8-19	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)	1-3
alkylbenzènesulfonate de sodium	290-656-6	90194-45-9	[1]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)	1-3

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.

[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

#### Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

**Protection individuelle des secouristes:** Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Inhalation:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

#### Contact avec la peau:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

#### Contact avec les yeux:

Provoque des irritations sévères.

#### Ingestion:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

## TASKI Sprint Sprintfire Plus

Pas de précautions spéciales requises.

**Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:**

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

**Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
2-butoxyéthanol	20 ppm 98 mg/m <sup>3</sup>	50 ppm 246 mg/m <sup>3</sup>

Valeurs limites biologiques, si disponible:

**Procédures de surveillance recommandées, si disponible:****Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:****valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC****Exposition humaine**

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
2-butoxyéthanol	-	26.7	-	6.3
carbonate de sodium	-	-	-	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	0.425

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
2-butoxyéthanol	-	89	-	125
carbonate de sodium	-	-	Pas de données disponibles	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
2-butoxyéthanol	-	89	-	75
carbonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
2-butoxyéthanol	246	1091	-	98
carbonate de sodium	-	-	10	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-

## TASKI Sprint Spitfire Plus

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
2-butoxyéthanol	147	426	-	59
carbonate de sodium	10	-	-	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-

**Exposition de l'environnement**

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
2-butoxyéthanol	8.8	0.88	9.1	463
carbonate de sodium	-	-	-	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m <sup>3</sup> )
2-butoxyéthanol	34.6	3.46	2.33	-
carbonate de sodium	-	-	-	-
alkylbenzènesulfonate de sodium	-	-	-	-

**8.2 Contrôles de l'exposition**

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel. Il est conseillé aux utilisateurs de se référer aux Limites d'exposition professionnelle nationales ou à toute autre grandeur équivalente, si disponible.

**Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :**

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application par brumisation	AISE_SWED_PW_11_1	PW	PROC 11	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage:**

Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 16321 / EN 166).

**Protection des mains:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection du corps:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:**

La protection respiratoire n'est pas normalement requise. Toutefois, l'inhalation des vapeurs, de spray, de gaz ou d'aérosols devrait être évitée. Application par flacon pulvérisateur: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:**

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

	Méthode / remarque
<b>État physique:</b> Liquide	
<b>Couleur:</b> Limpide , Bleu	
<b>Odeur:</b> Produit caractéristique	
<b>Seuil olfactif:</b> Non applicable	
<b>Point de fusion/point de gel (°C)</b> Non déterminé	Non approprié pour la classification de ce produit
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b> Non déterminé	Voir les données sur la substance

## TASKI Sprint Spitfire Plus

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
2-butoxyéthanol	168-172	Méthode non fournie	1013
carbonate de sodium	1600	Méthode non fournie	1013
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		

## Méthode / remarque

**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable aux liquides**Inflammabilité (liquide):** Non inflammable.**Point d'éclair (°C):** > 60 °C**Supporte la combustion:** Non applicable.*( Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2 )***Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%):** Non déterminé

coupelle fermée

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
2-butoxyéthanol	1.1	10.6

## Méthode / remarque

**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé**Température de décomposition:** Non applicable.**pH:** >= 11.5 pur**Viscosité cinématique:** Non déterminé**Solubilité dans/miscibilité avec eau:** Complètement miscible

ISO 4316

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
2-butoxyéthanol	Soluble	Méthode non fournie	20
carbonate de sodium	210-215	Méthode non fournie	20
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

## Méthode / remarque

**Pression de vapeur:** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
2-butoxyéthanol	89	Méthode non fournie	20
carbonate de sodium	Négligeable		
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		

## Méthode / remarque

**Densité relative:** ≈ 1.03 (20 °C)**Densité de vapeur:** -.**Caractéristiques des particules:** Pas de données disponibles.

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

## 9.2 Autres informations

## 9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

**Propriétés explosives:** Non-explosif.**Propriétés comburantes:** Non comburant.**Corrosion vis à vis des métaux:** Non corrosif

## 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

**Réserve alcaline:** ≈ 0.7 (g NaOH / 100g; pH=10)**SECTION 10: Stabilité et réactivité**

## 10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

## 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

## TASKI Sprint Spitfire Plus

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.4 Conditions à éviter**

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.5 Matières incompatibles**

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Données sur le mélange: .

**ATE(s) pertinentes, calculées:**

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

ATE - Par inhalation, vapeurs (mg/l): >20

**Irritation oculaire et corrosivité**

Résultats: Eye irritant 2

Espèces: Non applicable.

Méthode: Pertinence de la preuve

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
2-butoxyéthanol	LD <sub>50</sub>	1746	Rat	ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë		1200
carbonate de sodium	LD <sub>50</sub>	2800	Rat	OECD 401 (EU B.1)		2800
alkylbenzènesulfonate de sodium	LD <sub>50</sub>	> 1470	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1470

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
2-butoxyéthanol	LD <sub>50</sub>	6411		Méthode non fournie		Non établie
carbonate de sodium	LD <sub>50</sub>	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
2-butoxyéthanol	LC <sub>50</sub>	> 2 (brouillard) Pas de mortalité observée	Rat	Méthode non fournie	4
carbonate de sodium	LC <sub>50</sub>	> 2.3 (poussières)		Pertinence de la preuve	2
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
2-butoxyéthanol	Non établie	Non établie	3	Non établie
carbonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alkylbenzènesulfonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

**Irritation et corrosivité**

Irritation de la peau et corrosivité

## TASKI Sprint Spitfire Plus

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
2-butoxyéthanol	Irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	24; 48; 72 heure(s)
carbonate de sodium	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			

## Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
2-butoxyéthanol	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	24; 48; 72 heure(s)
carbonate de sodium	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			

## Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
2-butoxyéthanol	Pas de données disponibles			
carbonate de sodium	Pas de données disponibles			
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			

## Sensibilisation

## Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
2-butoxyéthanol	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
carbonate de sodium	non sensibilisant		Méthode non fournie	
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			

## Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
2-butoxyéthanol	Pas de données disponibles			
carbonate de sodium	Pas de données disponibles			
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

## Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
2-butoxyéthanol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 476 (Chinese Hamster Ovary)	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
carbonate de sodium	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	

## Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
2-butoxyéthanol	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
carbonate de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles

## Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
2-butoxyéthanol			Pas de données disponibles				
carbonate de sodium			Pas de données disponibles				

## TASKI Sprint Spitfire Plus

alkylbenzènesulfonate de sodium			Pas de données disponibles				
---------------------------------	--	--	----------------------------	--	--	--	--

**Toxicité par administration répétée**

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
2-butoxyéthanol		Pas de données disponibles				
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
2-butoxyéthanol		Pas de données disponibles				
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
2-butoxyéthanol		Pas de données disponibles				
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
2-butoxyéthanol			Pas de données disponibles					
carbonate de sodium			Pas de données disponibles					
alkylbenzènesulfonate de sodium			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
2-butoxyéthanol	Pas de données disponibles
carbonate de sodium	Non applicable
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
2-butoxyéthanol	Pas de données disponibles
carbonate de sodium	Non applicable
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles

**Risque d'aspiration**

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.



**Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé**

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

**11.2 Informations sur les autres dangers****11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

**11.2.2 Autres informations**

Aucune autre information pertinente disponible.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange .

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

**Toxicité aquatique à court terme**

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
2-butoxyéthanol	LC <sub>50</sub>	> 100	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	OCDE 203, statique	96
carbonate de sodium	LC <sub>50</sub>	300	<i>Lepomis macrochirus</i>	Méthode non communiquée	96
alkylbenzènesulfonate de sodium	LC <sub>50</sub>	Pas de données disponibles			

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
2-butoxyéthanol	EC <sub>50</sub>	> 100	<i>Daphnia magna Straus</i>	OCDE 202, statique	48
carbonate de sodium	EC <sub>50</sub>	200-227	<i>Ceriodaphnia dubia</i>	Méthode non communiquée	96
alkylbenzènesulfonate de sodium	EC <sub>50</sub>	1.62	<i>Daphnia magna Straus</i>		48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
2-butoxyéthanol	EC <sub>50</sub>	> 100	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	OCDE 201, statique	72
carbonate de sodium	EC <sub>50</sub>	> 800	<i>Selenastrum capricornutum</i>		72
alkylbenzènesulfonate de sodium	EC <sub>50</sub>	29	<i>Selenastrum capricornutum</i>		96

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
2-butoxyéthanol		Pas de données disponibles			
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
2-butoxyéthanol	EC <sub>0</sub>	700	<i>Pseudomonas</i>	Méthode non communiquée	16 heure(s)

## TASKI Sprint Spitfire Plus

carbonate de sodium		Pas de données disponibles			
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles			

**Toxicité aquatique à long terme**

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
2-butoxyéthanol	NOEC	> 100	<i>Danio rerio</i>	OECD 204	21 jour(s)	
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
2-butoxyéthanol	NOEC	100	<i>Daphnia magna</i>	OECD 211	21 jour(s)	
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
2-butoxyéthanol		Pas de données disponibles				
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				
alkylbenzènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				

**Toxicité terrestre**

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de				

## TASKI Sprint Spitfire Plus

		données disponibles				
--	--	---------------------	--	--	--	--

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
carbonate de sodium		Pas de données disponibles				

**12.2 Persistance et dégradabilité****Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
carbonate de sodium	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
carbonate de sodium	Pas de données disponibles		Rapidement hydrolysable	

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
carbonate de sodium		Pas de données disponibles			

**Biodégradation**

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
2-butoxyéthanol		CO <sub>2</sub> production	90.4 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
carbonate de sodium					Non applicable (substance inorganique)
alkylbenzènesulfonate de sodium				OECD 301B	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
carbonate de sodium					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
carbonate de sodium					Pas de données disponibles

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
2-butoxyéthanol	0.81	OECD 107	Faible potentiel de bioaccumulation	
carbonate de sodium	Pas de données disponibles		Pas de bioaccumulation prévue	
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
2-butoxyéthanol	Pas de données disponibles				
carbonate de sodium	Pas de données disponibles			Pas de bioaccumulation prévue	
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles				

**12.4 Mobilité dans le sol**

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log K <sub>oc</sub>	Coefficient de désorption Log K <sub>oc</sub> (des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
2-butoxyéthanol	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

## TASKI Sprint Spitfire Plus

carbonate de sodium	Pas de données disponibles				Potential de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
alkylbenzènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles				

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

**12.7 Autres effets néfastes**

Pas d'effets néfastes connus.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

**Le code européen des déchets:**

20 01 29\* - détergents contenant des substances dangereuses.

**Emballages vides****Recommandation:**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

**Produits de nettoyage appropriés:**

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

**SECTION 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)**

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:** Marchandises non-dangereuses

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Marchandises non-dangereuses

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** Marchandises non-dangereuses

**14.4 Groupe d'emballage:** Marchandises non-dangereuses

**14.5 Dangers pour l'environnement:** Marchandises non-dangereuses

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Marchandises non-dangereuses

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:** Marchandises non-dangereuses

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange****Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.

**Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004**

agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques  
parfums

< 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**Seveso - Classification:** Non classé

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

**SECTION 16: Autres informations**

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Code FDS:** MS1005167**Version:** 01.2**Révision:** 2024-01-02**Raison de la révision:**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s); Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006, 6, 8, 11, 16

**Procédure de classification**

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

**Abréviations et acronymes:**

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 - Toxique par inhalation.
- H332 - Nocif par inhalation.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**